

Des animaux «en action»!

Telle est la pratique de certains commerces. Il est à déplorer que l'on retrouve à l'enseigne de certains magasins animaliers, des offres qui ressemblent à des « soldes »... On aurait ainsi toujours tendance à considérer un animal comme une chose. Vous en achetez un, on vous offre le deuxième. Vous achetez une cage, on vous offre un animal.



Les animaux ne sont pas de simples joujous.

Sans revenir tristement à l'abandon des animaux qui arrivent au refuge, il y a toute une réflexion sur l'achat d'un animal, si petit soit-il. Tous les enfants rêvent de posséder un animal de compagnie et pour répondre à ce désir, certains parents leur offrent un lapin, cochon d'Inde, hamster, souris. C'est petit, mignon, à la fourrure douce.

Cependant, certaines de ces « peluches vivantes » ne se laissent pas manipuler, attraper ou caresser, au désespoir de l'enfant qui perd tout intérêt. En plus, il y a tout un travail d'entretien, de nettoyage de la cage. Pour un lapin, il convient de prévoir un budget relativement important, soit quelque mille francs par an (nourriture, litière, soins vétérinaires, etc.).



Le mot du Président

La nouvelle année commence et annonce de nombreux défis à relever pour les amis des animaux.

Il s'agit de poursuivre les efforts entrepris pour protéger les bêtes et soigner celles qui sont confiées aux sociétés chargées de leur protection.

Il est également nécessaire d'informer et d'expliquer l'action des protecteurs des animaux de manière à prévenir les mauvais traitements en amont, et d'éviter qu'ils se produisent. Grâce au soutien de nos membres et amis, notre SPA pourra relever ces défis.

Que ceux qui nous soutiennent en soient remerciés par avance, et très sincèrement.

Thierry de Mestral

De plus, comme la loi sur la protection des animaux le prescrit, il est interdit de garder un animal seul, il faut donc lui trouver un compagnon, ce qui bien entendu augmente les frais.

Le prix « action – pas cher », est peut-être plein de tentation, mais pas la suite, il faut penser que ce n'est pas un caprice de quelques jours, mais d'une cohabitation qui peut s'étendre durant plusieurs années...

Nous avons constaté que les veilles de vacances, une progression de petits animaux arrivant au refuge. La bonne raison (clairement évoquée): on ne sait plus qu'en faire...

Alors, il faut oublier ce genre de commerce et bien réfléchir avant d'acheter un animal, si petit soit-il!

AMAeschlimann



CONVOCATION

Conformément à l'art. 11 des statuts de la Société pour la Protection des Animaux de La Côte, les membres sont convoqués à son

Assemblée générale annuelle

jeudi 5 mai 2011 à 20 heures, à l'Auberge de La Croix-Blanche (1^{er} étage), 1276 Gingins.

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 mai 2010.
2. Rapport du président.
3. Rapport du trésorier.
4. Rapport des vérificateurs des comptes.
5. Décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.
6. Rapport d'activité de l'inspecteur.
7. Nomination des vérificateurs des comptes.
8. Rapport de M. Jean-Paul Turrian, président de la Fondation du Refuge de l'Asse.
9. Rapport de Mme Loïs Ernst, présidente de la Commission du Refuge.
10. Propositions individuelles et divers

Les membres peuvent adresser par écrit des propositions individuelles, qui doivent parvenir au comité cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale et qui seront traitées sous « Propositions individuelles et divers » de l'ordre du jour.

SPA - Société pour la Protection des
Animaux de La Côte

Thierry de MESTRAL
Président du comité

Puce électronique: toujours aussi indispensable!

C'est dimanche. La gendarmerie nous amène un chat blessé, vraisemblablement heurté par une voiture. Après vérification au refuge, il ne possède pas de puce électronique. Ce chat ne semble pas souffrir, il est très calme et fait même l'esquisse de quelques câlins. C'est rassurant. Pas besoin de calmants (qui est un acte vétérinaire, car si l'animal a subi des lésions internes, cela peut entraîner bien des complications).

Heureusement le lundi, la propriétaire du chat se manifeste à notre SPA. Le chat était déjà en soins chez le vétérinaire. Le diagnostic est posé: multiples fractures au fémur. Après rendez-vous avec le spécialiste, l'opération a eu lieu le lendemain. Tout s'est bien passé. Minou va poursuivre sa convalescence de deux mois, en toute tranquillité dans sa maison, et dans l'attente des beaux jours qui lui permettront de se promener dans le jardin.

Mais ce cas prouve une nouvelle fois l'utilité de la puce électronique. Ce chat en était dépourvu, et c'est un petit miracle s'il y pu être identifié si vite. Dès lors, n'hésitez plus, faites munir votre minou d'une puce qui permettra de le retrouver sans perdre un temps précieux.

Un pigeon pas très voyageur...

Un pigeon de grande et belle allure est arrivé au refuge au courant du mois de novembre. Il a été trouvé près d'un garage des environs. Ses tentatives de vols échouaient au bout de quelques mètres. Un aménagement au refuge a été nécessaire afin de lui assurer un certain confort pour son bien-être. Alors un ancien parc pour chiens, protégé et couvert, fut sa nouvelle résidence. Notre surprise a été de constater que même la porte ouverte, le pigeon ne s'envole pas au-delà de son territoire. Il guette les faits et gestes du personnel, et puis il y a eu un coup de foudre. C'est pour Marion, notre jeune collègue.



A son arrivée, le pigeon virevolte autour d'elle et se pose sur son épaule, sans bouger lors de ses déplacements. Donc s'il veut, il peut s'envoler, il le peut, mais pourquoi n'en a-t-il pas envie? Il vit sa vie à sa guise et réintègre toujours «son» environnement. De son avenir, il en décidera. Peut-être que le printemps arrivé, il choisira de partir vers de nouveaux horizons... En hommage à son «sauveur» (qui se reconnaîtra), il été baptisé «Vini».

Notre site internet

www.spalacote.ch

vous renseigne sur la vie de notre SPA.

Créé et constamment remis à jour par l'une de nos membres, il est à votre disposition pour vous offrir informations et conseils.

Emouvantes retrouvailles huit ans après

La minette Morgan est arrivée à notre SPA le 5 décembre 2009. Présentée tout au long de l'année 2010 dans le journal *L'Ami des Animaux*, elle a même fait l'objet d'un article détaillé dans son dernier numéro, dans l'espoir de trouver un nouveau foyer pour cette gentille chatte de 8 ans. Le chaton avait jadis été placé chez des personnes qui, pour des raisons de déménagement, nous l'ont amenée en abandon. Et voici que tout peut arriver... Une dame de la région, chez qui Morgan est née, l'a reconnue. Bien sûr, son nom avait changé et le chaton était devenu chatte. Cette personne avait conservé des photos de la portée de chatons. Effectivement, il s'agissait de l'un des petits. Emouvantes retrouvailles. Morgan est repartie vers un nouvel horizon, là où elle est née. Bon vent...



Morgan a retrouvé son ancienne maîtresse.

AVISEZ-NOUS DE VOS CHANGEMENTS DE DOMICILE

Assurez-vous de bien recevoir L'Ami des Animaux chez vous en transmettant votre nouvelle adresse à:

SPA Nyon - La Côte
Chemin du Bochet 20
CH - 1260 NYON

Ancienne adresse

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP: _____ Localité: _____

Nouvelle adresse

Veillez prendre note de notre nouvelle adresse à partir de la date suivante:

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP: _____ Localité: _____